



Olivier RUSSEIL
Délégué territorial

Dossier suivi par : Catherine MONNIER
Tél : 03.26.55.95.00
Mél : inao-epernay@inao.gouv.fr

V/Réf :

N/Réf : OR/CM/AM 24.371

Monsieur le Président
Communauté urbaine du Grand Reims
CS 80036
51722 REIMS CEDEX

Epernay, le 21 mai 2024

Objet : Projet de Plan local d'urbanisme (PLU) de Verzy

Monsieur le Président,

Par courrier en date du 10 avril 2024, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour examen et avis, un dossier qui concerne l'élaboration du PLU de la commune de Verzy.

Cette commune est comprise dans les aires géographiques des Appellations d'Origine Protégées/Appellations d'Origine Contrôlées (AOP/AOC) « Champagne » et « Coteaux champenois », et dans l'aire de production de l'Indication Géographique Protégée (IGP) « Volailles de la Champagne ».

Après étude du dossier, je vous informe que la parcelle AN 260, classée en zone Av, n'est pas située dans la zone délimitée des AOP/AOC « Champagne » et « Coteaux champenois ». Il doit s'agir d'une erreur.

L'INAO n'a pas d'autre remarque à formuler sur ce projet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour la Directrice,
et par délégation


Olivier RUSSEIL

Copie : DDT 51